

Rénovation du port du Chablais

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. PREAMBULE et DESCRIPTION DU PROJET

Le port du Chablais nécessite une rénovation complète de ses infrastructures afin de garantir la sécurité et le confort des usagers. La Municipalité a mené une étude approfondie qui a démontré la nécessité de procéder à une rénovation totale, plutôt que de continuer avec des réparations ponctuelles qui ne permettent plus de maintenir les installations dans un état satisfaisant.

Pour financer ces travaux de rénovation, la Municipalité a opté pour l'instauration d'un droit de boucle, conformément au nouveau règlement communal des ports. Cette mesure permettra d'assurer un financement équitable et pérenne des infrastructures portuaires.

2. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour but de présenter le projet de rénovation complète du port du Chablais.

3. DESCRIPTION DU PROJET

TRAVAUX PRÉVUS EN 2025

Les travaux prévus en 2025 comprennent la démolition complète des installations portuaires actuelles ainsi que le dragage intégral du fond du port.

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

La société Aquarius a été mandatée pour réaliser la Notice d'Impact sur l'Environnement (NIE). Dans ce cadre, elle procédera à des carottages pour analyser la qualité des sédiments et déterminer la présence éventuelle de matières polluées nécessitant un traitement particulier.

MARCHÉS PUBLICS

Pour les marchés 1, 2 et 3, l'ensemble des offres reçues répond aux critères d'admissibilité. L'attribution du marché sera déterminée conformément aux critères d'évaluation énoncés dans le dossier d'appels d'offres, validé par le comité d'évaluation.

Dans le cadre du marché public n°4 concernant le raccordement au réseau d'eau, une procédure sur invitation a été menée.

4. ASPECTS FINANCIERS

DROIT DE BOUCLE

Le port compte 254 places d'amarrage représentant une surface totale de 5'718,4 m². Cette surface sera soumise au droit de boucle selon les tarifs définis dans le règlement communal des ports.

Marché 1	« Travaux lacustres et génie civil »	CHF	1'100'000.–
Marché 2	« Équipements portuaires »	CHF	550'000.–
Marché 3	« Électricité »	CHF	130'000.–
Marché 4	« Sanitaire »	CHF	70'000.–
	Honoraires du bureau d'ingénieurs	CHF	50'000.–
	Notice d'impact sur l'environnement (NIE)	CHF	30'000.–
	Alimentation électrique	CHF	50'000.–
	Total	CHF	1'980'000.–
	<i>Divers et imprévu (env. 11 %)</i>	<i>CHF</i>	<i>220'000.–</i>
	Total final	CHF	2'200'000.–

Une borne de distribution d'électricité sera mise en place pour desservir quatre emplacements portuaires. L'installation comprendra quatre compteurs individualisés ainsi qu'un point de puisage d'eau commun.

Le système de forfait actuel sera remplacé par une facturation individualisée, permettant soit un prépaiement via une application dédiée, soit une facturation annuelle de la consommation.

Un courrier de résiliation des contrats actuels sera adressé à l'ensemble des locataires d'emplacements. Les usagers souhaitant conserver un emplacement au port pourront se réinscrire, sous réserve du règlement du droit de boucle. L'attribution des nouvelles places s'effectuera selon un système de catégorisation basé sur les dimensions des bateaux.

Catégories des places	Surface de la place (en mètre)	Nombres de places
	6 x 2,30	4
	7 x 2,30	44
	8 x 2,40	40
	8 x 2,50	50
	8 x 2,70	38
	8 x 3,00	13
	9 x 3,00	32
	10 x 3,00	19
	10 x 3,70	8
	12 x 4,50	6
	Total :	254

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement du droit de boucle pourra s'effectuer en trois versements :

- Premier versement : 31 octobre 2025
- Deuxième versement : 31 décembre 2025
- Troisième versement : 30 mars 2026

L'autorisation portuaire sera délivrée après l'enregistrement du paiement complet.

FONDS D'AMORTISSEMENT

Un fonds d'amortissement spécifique sera créé. Il sera alimenté annuellement d'un montant de CHF 50'000.00 par port, par les taxes annuelles, principalement financées par les locataires externes.

5. CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter la résolution suivante :

Le Conseil communal de Cudrefin

- vu le préavis municipal,
- ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'accepter le financement de CHF 2'200'000.00 pour cette rénovation par l'introduction d'un droit de boucle, avec un amortissement sur 40 ans
2. D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Cudrefin, le 13 février 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic

La Secrétaire

Richard Emmenegger

Myriam Aw

Annexes :

- Plan "vue aérienne"
- Plan de mouillage

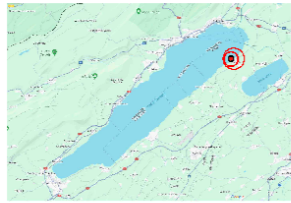
Municipal responsable : Jean-Luc Amiet

Port du Chablais « vue aérienne »



LAC DE NEUCHÂTEL

Port du Camping de Cudrefin
1588 Cudrefin



**PLAN DE PROJET
EQUIPEMENTS PORTUAIRES**

Projet de l'ouvrage

BUILD CONSEILS SA
BUILD CONSEILS SA
Avenue d'Albe - 1203 Genève
022 731 19 66
info@build-conseils.ch

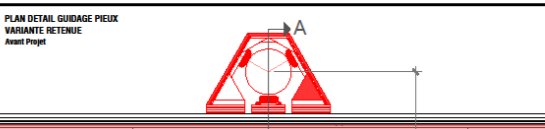
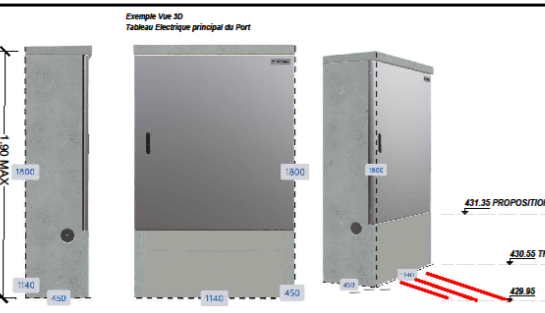
Index	Date	Modification	Class.	Vise	Plan n°	Index
A	13/01/2025	Modification du schéma électrique	CP	PS	16	-

- Légende:**
- Borne énergies
 - Électricité
 - Eclairage
 - Réseau eau
 - Réseau électrique
 - Eclairage
 - Système de purge
 - Total places d'amarrage 258 dont 4 visiteurs
 - Bras d'amarrage 5.00 x 0.71
 - Echelle de secours
 - Guidage Pieux ROR Ø406 - EXTERIEUR
 - Pieux d'amarrage ROR Ø159
 - Pieux d'amarrage ROR Ø121
 - Pieux de choc avec moise en bois Ø400
 - Pieux de choc en bois Ø400
 - Poutre 12.00 x 1.00 et 13.00 x 1.00
 - Passerelle 2.00 x 5.00
 - Passerelle 1.00 x 5.00
 - Rampe existante

- 85 BORNES ENERGIES**
- 1 Eclairage en site contrôlé par horloge dans le tableau
 - 4 Prises monophasé 16 A avec disjoncteur protection fidéité
 - 4 Compteurs de consommation électrique
 - 2 Robinets par tuyau d'arrimage

SCHEMA DE PRINCIPES

25 A	ESTACADE 500-600 Gauche (6Places)
25 B	ESTACADE 500-600 Droite (6Places)
25 C	ESTACADE 300-400 Gauche (2Places)
25 D	ESTACADE 300-400 Droite (2Places)
25 E	ESTACADE 100-200 Gauche (1Place)
25 F	ESTACADE 100-200 Droite (1Place)
25 G	ESTACADE 500-600 Centre
25 H	DIGUE 700 (1Place)
25 I	DIGUE 700 (2Places)
16	DISJONCTEUR DE COMMANDE
18	ECLAIRAGE BORNES
19	ECLAIRAGE PONTON
8	DISJONCTEUR DE COMMANDE



Echelle: 1/250

Port du Chablais « plan de mouillage »

